

« CONFIGURATION DU MATERIEL VERBAL ET ICONISATION DE L'ÉVENEMENT CHEZ BORIS BOUBACAR DIOP »

Résumé :

Le matériel verbal, nous l'entendons comme l'unité linguistique dont le signifiant, chez Boris Boubacar Diop, revêt des informations, bien des fois, en phase comme en déphasage avec son paradigme. Cela s'explique par le fait que son interprétation passe nécessairement par la prise en compte de paramètres extralinguistiques. L'aspect extérieur du verbe, son affixe en particulier, se construit avec des morphèmes qui intègrent au matériel verbal un trait pertinent aux antipodes de celui qui devrait consacrer le genre narratif. De la sorte, l'espace narratif se voit joncher d'abondance de temps du commentaire et de temps d'arrière-plan. La conséquence de ce jeu linguistique est que la consécution s'interrompt, par endroits, et laisse place à de nombreux ralentissements qui constituent tous des lucarnes discursives d'iconisation de l'événement.

Mots clés : matériel verbal, signifiant, affixe, interprétation, iconisation.

Abstract

By verbal material, we mean the linguistic unit the signifier of which, according to Boris Boubacar Diop, contains some information, most of the time, in line or not with its paradigm. This is explained by the fact that its interpretation requires necessarily taking into account some extra linguistic parameters. The exterior aspect of the verb, and in particular its affix, is constructed with morphemes that integrate to the verbal material a pertinent trace at the antipodes of that which ought to consecrate the narrative genre. In this way, the narrative space is strewn with an abundance of commentary and background tenses. The consequence of this linguistic game is that the consecution interrupts at some places, and makes room to many slowing downs all of which constitute discursive dormer windows for the iconisation of the event.

Key words: Verbal material, signifier, affix, interpretation, iconisation

Introduction

La notion de matériel verbal, nous la concevons en parallèle à celle du signifiant en tant forme extérieure de l'item verbal. Nicolas Laurent soutient, en effet, que le signifiant renvoie à la « forme matérielle du signe, phonique et/ou graphique » (2005 : 14). Le verbe, on le sait, dans sa configuration matérielle, dévoile quantité d'informations sur la modalité de réalisation de l'action qu'effectue un sujet, mais aussi sur le genre et le nombre des actants agissants que rend possible ce que la linguistique structurale appelle « auxiliaire » ou affixe venant se greffer au radical du verbe. Chez un auteur comme Boris Boubacar Diop, le matériel verbal, quand bien même qu'il revêtra un aspect extérieur donné, se verra investi de paradigmes nouveaux. Dès lors, on notera un déphasage entre la temporalité à laquelle donne droit le morphème affixé et celle qui voit la réalisation du fait évoqué. Ce qui fait ressortir les « dimensions sémantiques d'après lesquelles s'organise le système temporel » (Weinrich, 1989 : 121). De là, se posent les questions suivantes : Quelles configurations externes et internes prend le verbe dans *Murambi* pour arriver aux déphasages entre signifiants et paradigmes ? Comment le matériel verbal, chez Boris Boubacar Diop, impacte-t-il la représentation de l'univers narratif du narrataire et du lecteur ? Le postulat de départ nous enjoint à avancer que le romancier sénégalais construit ses verbes en s'inscrivant dans une stratégie énonciative visant à transformer l'autre, le lecteur ou le narrataire, en témoin oculaire par le choix d'une configuration verbale davantage portée sur les commentaires, les ralentissements que sur des verbes assurant la consécution, gage d'un texte narratif abouti. Cette proposition de réflexion entend se construire par le recours à la linguistique structurale en mettant en avant les formes de réécritures syntagmatiques (par la description des matériaux verbaux en jeu dans le texte, telle que procède Leeman & Dubois-Charlier, 1975) avant de convoquer la grammaire traditionnelle (comme baromètre ayant fixé les traits pertinents des verbes en rapport avec leurs affixes dans la définition des genres textuels) et la linguistique de l'énonciation (celle développée par Kerbrat-Orecchioni pour la prise en compte des paramètres extralinguistiques dans le jeu interprétatif). Nous présenterons le matériel verbal dans la perspective temporelle de Weinrich, avant de l'admettre comme indicateur linguistique de modification de la réception narrative.

1. Le matériel verbal chez Boris Boubacar Diop dans la perspective temporelle de Weinrich

Le matériel verbal, chez Boris Boubacar Diop, peut s'inscrire dans une perspective temporelle et faire fonctionner concomitamment « le temps du texte et le temps de l'actance (c'est-à-dire de l'action ») (Weinrich, *idem*). De là naît la question de la malléabilité sémantique du matériel verbal dont le paradigme est tantôt stable tantôt instable.

1.1. Matériel verbal et malléabilité sémantique

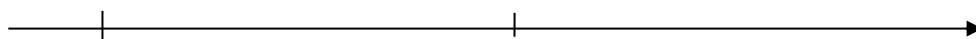
L'instabilité paradigmatique du matériel verbal (ici, le présent de l'indicatif) au regard de son signifiant chez Boris Boubacar Diop, se comprend par la relation qu'il entretient avec le temps, l'aspect et le mode de réalisation de l'action. L'aspect du présent de l'indicatif envisage l'action dans une sorte de concomitance avec *To* (ou temps du sujet locuteur/narrateur (Kerbrat-Orecchioni, 2006 : 52)). Mais ce dernier connaît une malléabilité sémantique qui l'inscrit dans une omni temporalité. Ainsi le matériel verbal le supportant pourra-t-il évoquer une action passée, donc antérieure à *To*, une action factuelle, concomittante à *To*, ou une action future, postérieure à *To*.

1.1.1. *Le matériel verbal à paradigme antérieur à To*

Aux dires de Kerbrat-Orecchioni, *To* renvoie au temps du sujet-locuteur. C'est le temps qui prend en charge son énonciation. C'est ce que la grammaire traditionnelle range sous l'appellation de présent de l'indicatif. Chez Boris Boubacar Diop, le matériel verbal peut être à cette temporalité et renvoyer à diverses réalités, comme au passé, par exemple. Confère ceci pour nous en rendre compte :

« (1) [...] Mon père est assis au milieu du lit. Le transistor posé à côté de lui **distille** de la musique funèbre. Ses yeux n'y **voient** presque plus, mis il **sent** ma présence et me **tend** ses deux mains. Je les **prends** en évitant de réveiller sa douleur. Le même liquide jaunâtre **suinte** du bandage blanc qui **entoure** son bras gauche. Ça **pue** un peu. Lui, si robuste il y a seulement quelques années, **est** à présent maigre, fragile et comme rabougri. Il **éteint** la radio et me fait asseoir sur le lit, presque tout contre. Je suis touché par ce geste d'affectueuse complicité [...] (Diop, 2001 : 21) ».

Pour mieux comprendre le caractère antérieur à *To* des informations que véhiculent les matériaux verbaux de (1), il faut s'imprégner de la dénotation de *To* dans ce passage de *Murambi*. *To*, c'est le temps au cours duquel le narrateur (celui qui dit « nous » dès l'entame du passage) noue son intrigue. Or, on ne parle de narration que parce que les faits évoqués sont antérieurs au temps de la narration, c'est-à-dire au temps de prise en charge effective de l'énonciation narrative. A bien observer, on devrait avoir l'axe temporel suivant pour caractériser le temps de la fiction et le temps du narrateur :



Temps de la fiction

Temps du narrateur

Le temps de la fiction, celui qui voit la réalisation des faits narrés (ou temps de l'actance), on le remarque sur l'axe temporel, est bien antérieur au temps qui voit la prise en charge effective de la narration. Dès lors, la grammaire traditionnelle distingue des temps verbaux auxquels elle confie la tâche de référer à ces faits passés : ce sont les temps du passé, en l'occurrence, le passé simple, le plus que parfait, etc.

Toutefois, le romancier sénégalais outrepassé délibérément cette consigne pour convoquer le présent de l'indicatif, avec les verbes suivants : **distille, voient, sent, tend, prends, suinte, entoure, pue, est, éteint** qu'il prend, néanmoins soin d'encadrer de temps au passé composé (est assis/ suis touché). Ces signifiants verbaux n'ont pas de signe distinctif particulier, d'un point de vue linguistique, par opposition au matériel verbal qui supporte une temporalité du passé. Il n'y a pas de morphème à partir duquel on les reconnaîtrait. Dans l'analyse structurale, le présent de l'indicatif se lexicalise par l'ensemble vide :

Temps → (Pass + Prés + Fut) + Pe + No

Pas → ai/ u/i

Prés → Ø

Fut → marque de l'infinitif du verbe conjugué

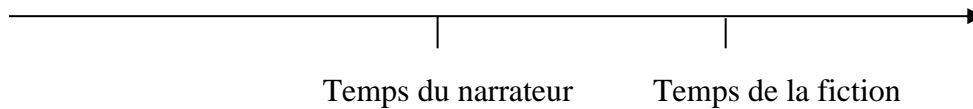
Pe + No → La personne de conjugaison et le nombre

A partir de cette réécriture du temps, on se rend compte qu'il peut être au passé, au présent, au futur ou même arborer les trois marques temporelles, c'est le cas du conditionnel (chant-/ -er/ -ai/ -ent). Mais le temps conjugué emporte toujours avec lui la personne et le nombre (qui forment un seul morphème). Pour ce qui concerne les matériaux verbaux de (1), ils se réduisent tous, d'un point de vue lexical, à deux morphèmes : la personne et le nombre, d'une part, et le radical, d'autre part. Pour chacun d'entre eux, on aura ceci : **distill-/ -e ; voi-/ -ent ; sent ; tend ; prend-/ -s ; suint-/ -e/ ; entour-/ -e/ ; pu-/ -e ; est ; éteint**.

La grammaire traditionnelle fixe le paradigme de ces signifiants lexicaux afin qu'ils dénotent des réalités contemporaines à l'acte de mise en sens. Or le contexte de leur convocation dans *Murambi* prouve le contraire. Ils renvoient à des faits dépassés (confère page 19). Le décalage entre leur dénotation et les faits évoqués est donc avéré.

Le matériel verbal à paradigme postérieur à To

Bien d'autres fois, le matériel verbal chez Boris Boubacar Diop s'inscrit dans une action prospective tout en le conjuguant au présent de l'indicatif. Le temps de l'action réalisé par le verbe est postérieur au temps de la prise en charge effective de l'énonciation. On le constate également sur cet axe temporel :



On le sait, le morphème distinctif du futur de l'indicatif est la marque de l'infinitif du verbe. Or, c'est bien un présent de l'indicatif, du moins dans les formes, que cet autre exemple nous laisse découvrir : (2) Ils sont en train de s'en fuir et leur fuite les **met** à l'abri d'un procès qui guérirait notre peuple de son traumatisme (Diop, 2001 : 135).

Le verbe « mettre » est dans un emploi temporel inadéquat en raison de son interprétation. L'action qu'il exprime se loge dans un espace temporel à venir dans la mesure où le procès en question est une réalité future. Etant un verbe du troisième groupe, ce verbe (mettre) offre un matériel verbal en énonciation similaire à celui qui voit la réalisation d'un fait contemporain à l'acte de mise en sens là même où le matériel verbal devrait donner ceci : (2') Ils sont en train de s'en fuir et leur fuite les **mettra** à l'abri d'un procès qui guérirait notre peuple de son traumatisme. La réécriture de ce futur laisse découvrir les composantes suivantes :

Tps → (Pas + Prés + Fut) + Pe + No

Ici, Tps → Prés + Fut + Pe + No

Prés → ∅	}	- ra
Fut → -r		
Pe → 3 ^{ème}		
No → Sing		

A cet affixe, *-ra*, s'ajoutera le radical *mett-* pour former le signifiant verbal. Mais, la discrimination de cette forme au profit de l'autre (*met*) ne saurait être le fait d'une méconnaissance du dispositif normatif en usage ; il s'agit, tout simplement, d'un choix dont les enjeux seront analysés dans le deuxième point de la réflexion.

Le présent à paradigme prospectif se laisse également percevoir dans la dynamique périphrastique. Cette fois, l'accent est porté sur le verbe de modalité, conjugué au présent de l'indicatif, auquel on associe un infinitif. (3) Il sait qu'il n'a plus rien à faire à Murambi et que d'une minute à l'autre des soldats ennemis **peuvent défoncer** sa porte et **s'emparer** de lui (Diop, 2001 : 142).

Le matériel verbal est double, mais il ne dénote pas deux actions. Il y a un verbe auxiliaire qui sert de prétexte à la conjugaison du verbe principal, ici, qui est le verbe « défoncer ». C'est pourquoi, la grammaire traditionnelle parle de périphrase verbale. Son paradigme renvoie à une action à venir sans pour autant que cela se perçoive sur son signifiant verbal. Le morphème indicateur du futur ne figure pas non plus sur ce signifiant alors même qu'il dénote une action prochaine. Dans un autre sens, la relation entre le matériel verbal et son paradigme peut s'avérer stable.

1.2. Matériel verbal à paradigme stable

La stabilité en question est relative au à la correspondance qui s'établit entre le matériel verbal et sa signification en langue ou dans le jeu linguistique. On le remarque chez le romancier sénégalais avec les temps du passé, notamment le passé composé et l'imparfait. Ils sont véritablement décallés du temps du sujet narrateur.

1.2.1. Corrélation entre le morphème du matériel verbal et son paradigme :

le cas du passé composé de l'indicatif

Le jeu est moins compliqué en termes de récupération sémantique lorsque le matériel verbal emporte un affixe dénotant une dimension temporelle passée. A la différence du matériel verbal du présent de perspective, qui est également composé de deux éléments, celui du passé composé, avec ses deux entités, n'est pas périphrastique. A ce niveau (passé composé), il y a un verbe auxiliaire plein (être/avoir) qui permet la réalisation du verbe principal.

« (4) Le chauffeur qui roulait à vive allure a dû freiner à mort devant le barrage. Aussitôt, des soldats **ont surgi** de partout, les yeux fous. Ces idiots étaient vraiment prêts à nous tirer dessus. Ils **ont réclamé** ses papiers au chauffeur et l'un d'eux **a braqué** sa torche sur nos visages. Il **s'est** longuement **arrêté** sur le mien et j'**ai cru** qu'il allait me faire descendre » (Diop, 2001 : 12).

Une analyse structurale permet de comprendre qu'ici, le temps se réécrit ainsi :

SV → **Aux**¹ + **GV**²

Aux → Tps + (Parf)³ + (Mod)⁴ + (Parf)

Ici, **Aux** → Tps + Parf

Tps → Prés (présent) + Pe (personne) + No (nombre) → ont

Parf → Participe passé du verbe (celui qui suit l'auxiliaire) → surgi

Une telle configuration du matériel verbal rentre dans le canon d'une dynamique temporelle passée. Il s'agira, à l'issue de cette identification, de savoir à quelle distance ce passé se situe du moment de l'énonciation afin de mieux apprécier son enjeu cognitif.

Une chose est sûre, même si la narrateur est intra-homodiegétique, les faits évoqués dans ce passage ne sauraient intégrer « la même journée/ année que celles qui incluent *To* » (Kerbrat-Orecchioni, *op. cit.* 54) et que Guillaume, dans sa spatialisation du temps, appelle « époque présente » (1993). Le romancier sénégalais revient sur des témoignages de personnes ayant vécu le génocide rwanda en 1994 alors que l'oeuvre de fiction sera publiée en 2001. Comme le soutiennent Riegel et *alii.*, les faits énoncés sont « décalés en bloc dans le passé » (2008 : 301). C'est donc un temps du passé qui conviendrait, certes, mais pas un passé composé que certains énonciativistes, comme Kerbrat-Orecchioni, rangent dans les temps déictiques à valeur indirecte (*op. cit.* : 52). Cette posture se justifie par la proximité pouvant exister entre le temps du sujet locuteur et celui qui voit la réalisation du fait évoqué. D'où les expressions de « système temporel » ou d'« époque présente » qui expliquent le décalage entre le temps du texte et celui de l'actance en inscrivant celui-ci dans un aspect non accompli comme c'est le cas également avec l'imparfait dont la corrélation entre le signifiant et le paradigme est avéré.

¹ L'auxiliaire en question se démarque foncièrement de ce que la grammaire traditionnelle appelle verbe auxiliaire ; il renvoie ici à l'affixe du matériel verbal. L'identification du temps reviendra à faire ressortir cet affixe ou terminaison verbale.

² Groupe verbal

³ Le parfait renvoie au participe passé

⁴ La modalité réalisée par les verbes devoir et pouvoir.

1.2.2. Corrélation entre le morphème du matériel verbal et son paradigme :

le cas de l'imparfait de l'indicatif

L'imparfait de l'indicatif intègre les temps verbaux à indice ou morphème caractéristique. Son matériel verbal présente un affixe assez expressif qui informe sur le paradigme de ce temps.

(5) L'un des incendiaires avait presque réussi amuser les trois gamins. Le bonhomme, court sur pattes, **était** si obèse qu'il **ressemblait** à un monstrueux bloc de graisse. Il **avait** les fesses monumentales et sa chemise rouge mal boutonnée **découvrait** un ventre rond et flasque lui retombant sur les cuisses (Diop, 2001 : 51).

Le matériel verbal en (5), inscrit dans une temporalité passée, emporte un ensemble d'éléments facilement identifiables. D'un point de vue morphologique, Riegel et les autres reconnaissent les unités linguistiques **-ai-** (pour les trois premières personnes du singulier et la troisième personne du pluriel) et **-i-** (pour les deux premières personnes du pluriel) comme des marques temporelles de l'imparfait de l'indicatif (2008 : 249). Pour ce qui nous concerne, la réécriture de ce temps laisse apprécier les morphèmes suivants :

SV → Aux + GV

Aux → Tps + (Parf) + (Mod) + (Parf)

Ici, **Aux** → **Tps**

Tps → (Pas + Prés + Fut) + Pe + No

Ici, **Tps** → Prés + Pass + Pe + No

Prés → Ø	}	- ait
Pass → -ai-		
Pe → 3 ^e		
No → Sing		

GV → V → Rad → *ressembl-/ét-/av-/découvr-*

Nous avons trois unités lexicales significatives dans ce matériel verbal (*ressembl-*, le radical du verbe, *ai-*, la marque du passé, et *t-*, la marque de la personne et du nombre). Dans ces configurations, le matériel verbal est assez expressif ; il emporte avec lui les informations nécessaires à son identification.

A mi-parcours de l'analyse du matériel verbal chez Boris Boubacar, on devra comprendre que ses composantes, en particulier ses affixes ou auxiliaires, renseignent sur la contemporanéité de l'action dans une perspective temporelle. L'opérationnalité du matériel verbal provient du déphasage entre le signifiant affixal et sa dénotation, mais aussi du choix de signifiants à ancrage déictique. Ces paramètres influent grandement sur la réception narrative du lecteur

2. Le matériel verbal : indicateur linguistique de modification de la réception narrative

La réception du texte narratif, dans *Murambi*, dispose le lecteur à une participation plus ou moins effective dans l'appréciation de l'évènement. Le dispositif langagier, par moment, oscille entre le recours aux temps du commentaire et ceux du récit. Dans un cas comme dans l'autre, Weinrich parle de « mise sous tension » du lecteur et de délestage de sa tension.

2.1. Déphasage signifiant verbal/paradigme au présent de l'indicatif et « mise sous tension » du lecteur

La mise sous tension du lecteur revient à le solliciter constamment au suivi de l'événement évoqué. Le dispositif temporel doit se concevoir de sorte à lui faire injonction à ne pas baisser son attention sur le déroulé de cet événement. C'est ce que Maingueneau appelle la « scénographie » de l'événement. Il soutient, en effet qu'elle « est imposée d'entrée de jeu, mais elle doit être légitimée à travers l'énonciation même » (2014 : 130). Le sujet-locuteur se doit, dans sa conduite énonciative, de faire se superposer des modalités d'énonciation (récit, description, discours) ; chacune de ces modalités possédant ses caractéristiques propres. Dans la structure du récit, la convocation d'une scénographie est rendu possible par le recours à des descriptions aux contours bien définis. Ces moments correspondent à l'une de ses unités constitutives du récit dégagées par Barthes, à savoir les unités aux fonctions catalyses, par opposition aux unités aux fonctions cardinales (Barthes, 1977 : 21).

Les premières s'intercalent entre les secondes (qui constituent, d'ailleurs, les « fonctions-charnières » du récit). Elles n'engagent plus le récit dans une perspective de consécution ou de succession d'éléments. C'est plutôt à une sorte de description que l'on assiste. Ces fonctions catalyses s'arriment à ce que Weinrich appellera « commentaire » dans le registre temporel (*op. cit.* : 125), puisque la description par le prisme du matériel verbal revêt une fonction empathique et présentificatoire ; l'une étant la conséquence de l'autre. On pourrait le remarquer dans cet exemple :

« (6) Sur le chemin du retour, tout **se passe** bien.

Le temps **est** doux à Kigali. Les rues **sont** désertes et **paraissent** soudain plus

larges. Je **m'aperçois** que j'avais à mon insu-et sans doute comme chacun d'entre nous-des repères dans la ville. [...] Il y a dans la ville une excitation à la fois joyeuse et grave. Des groupes d'Interahamwe aux tenues blanches couvertes de feuilles de bananier **circulent** en chantant. Débout dans leurs chars, ils **ont** l'œil sur tout. [...] (Diop, 2001 : 6) ».

La « mise sous tension » naît de du statut sémantique des matériaux verbaux convoqués dans un espace narratif donné. Lorsque ceux-ci interviennent là même où l'on les attendrait le moins, dans un récit par exemple, le présent de l'indicatif, comme c'est le cas ici, révèle une flexibilité pour se voir confier la charge d'évoquer des faits antérieurs au temps du sujet locuteur. La rétrospective, toutefois, devra porter sur des faits contemporains au temps de ce sujet locuteur de sorte à ce qu'ils rentrent dans les « temps déictique »⁵ ou dans ce que le linguiste français, Gustave Guillaume, appellera « époque présente » sur la spatialisation temporelle. Il propose, en effet, le schéma suivant :

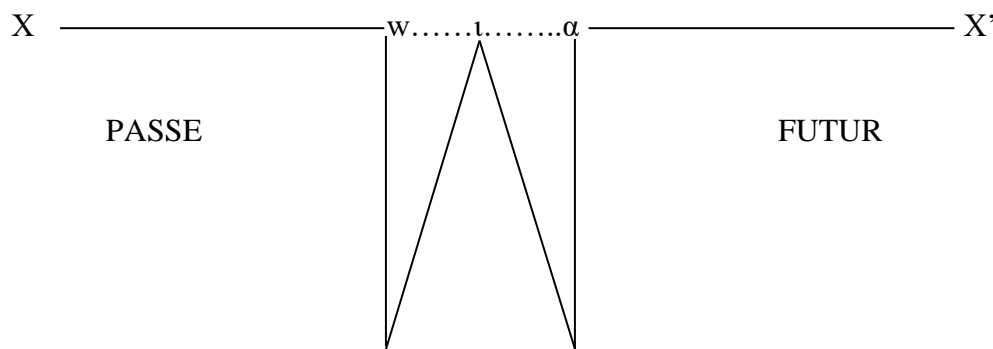


Figure tirée de *Temps et verbe* de Gustave Guillaume (1993 :51).

⁵ Celui qui présente une concomitance entre le temps du sujet-locuteur et le temps de l'action.

« L'époque présente » prend en compte le segment ($w\alpha$). Il s'agit de l'extension à gauche comme à droite du temps du sujet locuteur (t). Le segment ($w\alpha$) est la résultante de (w_t) + ($t\alpha$). (w_t) étant un passé proche et ($t\alpha$), un futur proche. Structurellement, nous pourrions les représenter ainsi : ($w\alpha$) = (w_t) + ($t\alpha$).

Ainsi les matériels verbaux qui arborent des affixes reflétant (w_t) ou ($t\alpha$) s'inscrivent-ils dans un « présent proche » ou un « futur proche ». Le sujet locuteur qui, pour aborder un événement s'inscrivant sur le segment (Xw), recourt à des temps logés sur le segment (w_t) ou même sur le point (t) renvoyant au temps du sujet locuteur, s'inscrit dans une démarche de substitution. C'est justement ce qui se passe dans l'exemple précédent. Le présent de l'indicatif convoqué ne saurait être à propos pour le simple fait que la perspective temporelle visant à faire fonctionner simultanément le temps de l'action et celui du sujet locuteur n'est pas vérifiée : le premier temps étant antérieur au second.

En réalité, dans cet exemple (6), le présent de l'indicatif est le temps qui conduit la fable là où on s'attend à un passé simple, si nous nous inscrivons dans la dynamique de classification des temps qui distinguent ceux du récit (les temps du passé) et ceux du discours (les temps du présent). Le déphasage dont le recourt maintiendra l'attention du lecteur s'observe déjà à ce niveau dans la mesure où les faits évoqués sont dépassés et que l'on les rend au présent de l'indicatif. Ainsi, la « mise sous tension » du lecteur se renforce davantage par le statut du présent de l'indicatif dans l'exemple. En tant que « présent proche », relatant des faits d'actualité, et non des faits « décalés en bloc dans le passé » (Riegel & *alii*, 2008 : 301), l'événement raconté entretient encore une proximité avec l'actualité du sujet locuteur, ici Jessica qui l'a vécu et qui, sous forme de témoignage, le destine au lecteur. De la sorte, cet espace narratif, au présent de l'indicatif, imprime une fonction phatique au matériel verbal auquel on assigne le rôle de maintenir le contact avec le lecteur.

Dans un autre sens, le présent de l'indicatif, on le sait, peint « une situation de façon vivante pour la rendre immédiatement présente à l'auditeur ou au lecteur » (Weinrich, *op. cit.* : 141). Il y a une substitution du passé au présent de l'indicatif, une énallage temporelle (comme c'est le cas dans une bonne proportion du texte narratif) visant à rapporter de grandes douleurs à l'esprit. Du coup, se découvre toute l'expressivité que peut porter un passage narré de cette nature. Bally, en définissant l'expressivité, la subordonne à l'affectivité que tout sujet locuteur décharge dans son discours. La fonction émotive qui va s'en suivre n'aura pour finalité, dans le texte narratif, que d'amener l'autre, le narrataire ou le lecteur, à un « alignement empathique » à l'effet de les amener à voir comme eux-mêmes et les transformer ainsi en « témoins oculaires » des faits évoqués. En affirmant cela, on assigne une fonction présentificatoire ou mimésique au signe linguistique, ici, à l'affixe verbal. Son paradigme enjoint à une reconstitution de l'événement en question. C'est dire que les allocutaires reçoivent sa narration en tant qu'acteurs passifs, n'y ayant pas assisté ; on leur demande donc à partir du dispositif langagier que chapote le matériel verbal d'aller à une récupération référentielle dans une sorte d'imaginaire à construire.

2.2. Du matériel verbal à paradigme passé au « délestage de la tension » du lecteur

Il s'agit, ici, de la mise en avant des temps du récit, c'est-à-dire ceux qui assurent la chronologie des événements. Weinrich cite les principaux que sont : le passé simple, l'imparfait, le plus que parfait, le passé antérieur et le conditionnel. Chacun de ces temps imprime sa marque au signifiant verbal ; il y a une relation étroite entre l'affixe verbal et le paradigme correspondant. Observons ce qui suit à l'effet de mieux comprendre :

« (7) « A Murambi, j'ai trouvé mes protégés en grande forme. **J'avais** beaucoup **insisté** pour qu'ils soient bien nourris pendant ces dix jours. L'école technique **avait fini** par avoir une excellente réputation. Elle **paraissait** si sûre que certains fugitifs qui se **trouvaient** déjà tout près de la frontière avec le Burundi ont préféré venir s'y installer [...] » (Diop, 2001 : 129) ».

Les signifiants verbaux « avais insisté », « avait fini », « trouvaient » et « paraissaient » se repartissent en deux groupes temporels suivant la réécriture de leurs auxiliaires (affixes). D'une part, il y a le plus-que-parfait et de l'autre, l'imparfait de l'indicatif. Les matériaux verbaux corroborent le jeu d'équivalence sémantique entre les signifiants et les paradigmes qui leur correspondent. C'est donc à partir de cette indication que devra se lire le registre temporel d'un texte narratif. Un registre subordonné à cette temporalité fait ressortir une relation moins tendue entre le locuteur et le lecteur ; le plan de texte dispose le déroulé de l'événement de sorte à ce que l'on s'attende, plus ou moins, à ce qui va arriver. On est en face d'un concentré d'informations se construisant sur un espace narratif sans intervention d'actions. Les prédicats convoqués, pour ce faire, relèvent tous de la qualification, par la mise en avant des aspects d'une chose en recourant aux modificateurs ou simplement, comme c'est le cas ici, par le recours à une temporalité, le plus-que-parfait et l'imparfait qui partagent le trait sémantique de « topicalisation », donc de description.

Weinrich aborde cette thématique comme l'une des composantes du relief temporel. En tant que trait pertinent dans le système temporel, le relief temporel distingue « des traits sémantiques « focalisation » ("rhème") vs. « topicalisation » ("thème") » (*op. cit.* : 129). Cette distinction s'opère sur celle qu'entreprennent les logiciens dans leur appréhension de la phrase. Le thème est ce dont on parlera dans un énoncé. Ramené au récit, la « topicalisation » pose le cadre de ce qui adviendra. C'est donc le lieu de l'exposition de la situation initiale, calme, sans relief, descriptif. Dans ce sens, le lecteur se sent moins interpellé sur les détails, puisque le matériel verbal ne consacre pas encore la consécution. On est dans une sorte de description de tableau, telle que l'entend Vouilloux (2005 : 53). Le relief, assurant le passage à la « focalisation », c'est-à-dire à l'espace narratif présentant des actions, s'observera par la contribution, dans le même passage de l'exemple (7), de verbes d'action dans une temporalité propre au récit. Observons cet autre bout de l'exemple précédent pour nous en convaincre :

« (8) [...] Comme chaque fois que j'**arrive** à l'Ecole, les réfugiés m'**entourent** pour me faire la fête. Tous veulent me remercier. Je suis allé voir Nathalie. Une chambre a été aménagée pour elle et les enfants. Les réfugiés la **traitent** comme une reine. L'épouse du docteur Karékezi. Eux **vivent** pratiquement **empilés** les uns sur les autres dans les salles de classe, mais aussi dans la cour. J'ai redit à Nathalie que toute cette histoire allait bientôt finir. J'ai embrassé Julienne et François (Diop, 2001 : 130) ».

On est véritablement dans l'action en (8) à cause de la consécution rendu possible par les actions d'arriver, d'entourer, de traiter. Même si la temporalité est au présent de l'indicatif, pour les verbes cités, c'est le jeu de l'énallage temporelle qui l'a rendu possible pour l'actualisation des actions. L'appréhension de la « topicalisation » passe par la dynamique du contraste observée dans *Murambi*. Dans le récit, l'espace narratif se dispute ces orientations temporelles. Derrière la « topicalisation » se cachent les temps « d'arrière plan », comme l'imparfait et le plus-que-parfait en (7). Ils ont pour objet d'informer le lecteur « qui a donc besoin d'être orienté, afin que le monde raconté (exemple 8) perde l'étrangeté sous laquelle il se présente à lui » (Weinrich, *op. cit.* : 130). Il s'agit d'aller à la construction d'un cadre devant accueillir un espace narratif fait d'actions (exemple 8). C'est pourquoi, lorsqu'ils sont convoqués dans le récit, ces temps présentent le monde raconté « sous un aspect de normalité, de simple état, sans mise en relief (sans focalisation) et il est décrit de façon plus ou moins détaillé » (Weinrich, *idem*).

Conclusion

Au terme cette réflexion, on comprend que le matériel verbal dans *Murambi* se construit avec des affixes dont le paradigme entretient une relation étroite avec l'iconisation. En tant que projet énonciatif, l'iconisation est voulue et elle configure le texte narratif dans un dispositif langagier priorisant l'énallage temporelle. Ainsi, le corpus présente un texte narratif dont les matériaux verbaux se construisent davantage avec des affixes aux paradigmes ancrés dans la contemporanéité du sujet

locuteur. La posture temporelle devient déictique ; il ne saurait s'agir de déictique temporel direct en raison du genre narratif en question. L'actualisation s'opère par le jeu des rapports entre la temporalité du sujet locuteur (différents personnages du texte rapportant leurs histoires) et celle de l'actance. C'est la pluralité de ces niveaux diégétiques qui renforcent la notion de déictique à valeur indirecte dans la mesure où les temps évoqués dans le texte se rapprochent des temps des actions. Il y a, dès lors, un transfert d'empathie qui part des narrataires aux lecteurs, puisque vraisemblablement les temps d'énonciation s'avèrent décalés des temps de la réception des textes narratifs. Ce décalage iconise les actions et les rend présents à l'esprit avec les temps d'arrière plan, comme l'imparfait et le plus-que-parfait ainsi que les temps du commentaire, le présent et le passé composé. Le choix de ces postures temporelles, en forte proportion dans l'espace textuelle, témoigne d'une volonté de laisser le lecteur saisir le déroulement interne des actions évoquées. Les temps d'arrière-plan ayant pour traits sémantiques « récit », « temps d'arrière plan/ topicalisation ». Ils reprennent des faits passés et cette fonction les enjoint, dans le cadre narratif, à la construction du contexte de réalisation d'un événement.

Références bibliographiques

- Barthes R. (1977). Analyse structurale des récits. In *Poétique du récit* (pp. 7-57). Paris : Seuil.
- Diop B. B. (2001). *Murambi ou le livre des ossements*. Abidjan : NEI.
- Kerbrat-Orecchioni C. (2006). *L'Énonciation*. Paris : Armand Colin.
- Laurent N. (2005). *Initiation à la stylistique*. Paris : Hachette.
- Leeman D & Dubois-Charlier F. (1975). *Comment s'initier à la linguistique ?* Paris : Librairie Larousse.
- Maingueneau D. (2014). *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin.
- Riegel M., Pellat J. C. & Rioul R. (2008). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Puf.
- Vouilloux B. (2005). *La Peinture dans le texte XVIII^e et XX^e siècle*. Paris : CNRS.
- Weinrich H. (1989). *Grammaire textuelle du français*. Paris : Hatier.